

# Fiche relative aux hottes domestiques

selon règlement délégué (UE) N° 65/2014 et règlement (UE) N°66/2014

Miele	
Référence du modèle	DA 2558
Consommation énergétique annuelle ( $AEC_{hotte}$ )	kWh par an 51.7
Classe d'efficacité énergétique	A
Indice d'efficacité énergétique ( $EEl_{hotte}$ )	54.7
Efficacité de dynamique des fluides ( $FDE_{hotte}$ )	29.5
Classe d'efficacité de dynamique des fluides	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	A
Efficacité lumineuse ( $LE_{hotte}$ )	lx/W 55.0
Classe d'efficacité lumineuse	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	A
Degré de séparation des graisses	% 90.1
Classe pour le degré de séparation des graisses	
A (la plus grande efficacité) à G (la plus faible efficacité)	B
Volume d'air optimal mesuré	m <sup>3</sup> /h 335.7
Débit d'air (vitesse minimale)	m <sup>3</sup> /h 250
Débit d'air (vitesse maximale)	m <sup>3</sup> /h 360
Débit d'air (niveau intensif ou rapide)	m <sup>3</sup> /h 600
Débit d'air max. ( $Q_{max}$ )	m <sup>3</sup> /h 600.0
Pression d'air optimale mesurée	Pa 436
Emissions sonores pondérées A (vitesse minimale)	dB 47
Emissions sonores pondérées A (vitesse maximale)	dB 56
Emissions sonores pondérées A (niveau intensif ou rapide)	dB 67
Puissance d'entrée électrique optimale mesurée	W 138.0
Consommation énergétique pondérée en marche	W 0.35
Puissance nominale du système d'éclairage	W 6.0
Intensité lumineuse moyenne du système d'éclairage sur la surface de cuisson	lx 330
Facteur de prolongation	0.9